Image not found or type unknown

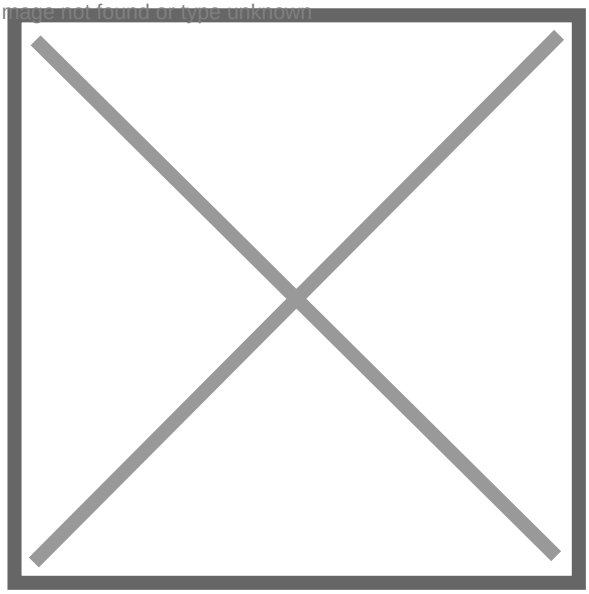

Succession et enfant mineur

Par **captainemo_old**, le **13/08/2007** à **18:59**

bonjour,
ma soeur est décédée laissant seul un enfant âgé de 17 ans. J'ai fait des démarches auprès du tribunal afin d'être nommé tuteur.
Dans l'attente de la décision que dois-je faire ?
faut-il passer par un notaire pour régler la succession ?
elle était locataire et son logement doit être libéré dans le délai d'un mois. Ai-je le droit de vendre ses meubles ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés